

APPEL A CANDIDATURE

Suite à une démission au sein du comité de direction du comité départemental, survenue cette saison et étant dans l'incapacité de pouvoir remplacer le poste laissé vacant en vertu de l'article 7-4 des statuts du comité départemental, (plus de liste de suppléants), il sera procédé lors de l'assemblée générale du 17 novembre 2023 à une élection à scrutin uninominal pour pourvoir ce poste laissé vacant.

MODE ELECTORAL

Scrutin uninominal, au premier tour, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés hors bulletins blancs et nuls, au second tour à la majorité relative.

CONDITION D'ELIGIBILITE

Les candidats (femme ou homme) au poste vacant au comité de direction doivent être âgés de **dix-huit ans révolus au jour de l'élection, titulaires d'une licence « C » délivrée l'année sportive en cours et l'année sportive précédente par une association affiliée du comité départemental.**

Ne peuvent être élues au comité de direction :

- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée définitivement une sanction disciplinaire d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Les salariés de la FFT, d'une ligue ou d'un comité départemental ne peuvent être candidats au comité de direction du comité départemental.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à la Commission régionale des litiges, le 26 octobre 2023 à 23h59 au plus tard, par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, au siège de la Ligue du Centre Val de Loire, 14 et 16 rue Albert Camus, 41000 Blois, cachet de la poste faisant foi (date d'envoi), ou déposées contre récépissé au siège de la Ligue du Centre Val de Loire, 14 et 16 rue Albert Camus, 41000 Blois, aux horaires d'ouverture de l'accueil de la Ligue.

Les candidatures doivent être accompagnées d'un courrier de candidature, du numéro de licence de l'année sportive en cours ainsi que de celui de la licence de l'année sportive précédente.

Eric LEVIEUGE,
Président du comité départemental